

Poste à pourvoir	Coordinateur d'études et d'appuis scientifiques en risques alimentaires – Phytopharmacovigilance et Observatoire des résidus de pesticides (H/F)
Catégorie d'emploi	Agent contractuel de catégorie 2 ou agent titulaire de catégorie A
Type de contrat	Mobilité interne <u>ou</u> CDI, détachement, affectation
Localisation	Maisons-Alfort (94)
Prise de fonction	Dès que possible
Rémunération	selon l'expérience et le niveau de formation par référence aux grilles indiciaires des agences sanitaires, en application du décret n° 2003-224 du 7 mars 2003, ou selon statut particulier si fonctionnaire.

L'AGENCE ET L'ENTITÉ D'AFFECTATION

L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) est un établissement public administratif placé sous la tutelle des ministères chargés de l'Agriculture, de la Consommation, de l'Environnement, de la Santé et du Travail. Elle intervient dans les domaines du travail, de l'environnement, de l'alimentation, de la santé et du bien-être des animaux, de la santé des végétaux avec un objectif prioritaire : contribuer à assurer la sécurité des travailleurs et des consommateurs.

Pour élaborer des recommandations de santé publique, l'Anses met en œuvre une expertise scientifique indépendante, pluridisciplinaire, collective et contradictoire. Elle s'appuie sur un réseau de 11 laboratoires de référence et de recherche sur 18 sites. Ils ont des missions d'expertise, de surveillance épidémiologique, d'alerte et de conseil scientifique et technique. Ils assurent, ainsi, un rôle essentiel dans la qualification des dangers par la collecte des données issues des réseaux de laboratoires agréés.

L'Anses en chiffres

- 1350 agents
- 800 experts extérieurs mobilisés
- 132 millions d'euros au budget annuel
- 13 800 avis émis depuis 1999
- 65 mandats de référence nationale
- 6 millions d'euros/an en soutien aux appels à projets de recherche

Pour en savoir plus : www.anses.fr

Entité recruteuse

Direction de l'évaluation des risques

Unité Phytopharmacovigilance et Observatoire des résidus de pesticides

La Direction de l'évaluation des risques (DER) assure l'ensemble des missions d'évaluation dans le domaine des bénéfices et des risques nutritionnels et sanitaires liés à l'alimentation, des risques liés à la santé-environnement, des risques liés à la santé au travail, des risques liés à la santé, à l'alimentation et au bien-être des animaux, et des risques liés à la santé des végétaux. Elle fait appel aux collectifs d'experts constitués auprès de l'Agence en coordonnant leurs travaux. Elle peut également faire appel aux compétences scientifiques de ses personnels, et travaille en liaison avec les autres entités de l'Agence. Dans son domaine de compétence, elle assure des missions d'alerte et de vigilance, organise les études et enquêtes nécessaires à la collecte des données utiles à ses travaux d'expertise, gère les observatoires et bases de données qui y sont associés et mène à bien les développements méthodologiques nécessaires à l'accomplissement de ses missions.

Missions / contexte

Depuis 2015, l'Anses met en œuvre le dispositif de phytopharmacovigilance dont l'objectif est d'assurer la surveillance des effets indésirables des produits phytopharmaceutiques sur l'homme, les animaux d'élevage, les plantes cultivées, la biodiversité, la faune sauvage, l'eau et le sol, la qualité de l'air et les aliments, ainsi que l'apparition de résistances à ces produits. La phytopharmacovigilance repose sur trois activités complémentaires de recueil de données et de production de connaissances : l'animation d'un réseau d'organismes de surveillance ou de vigilance, des études ad hoc, et l'analyse des signalements reçus directement ou via le réseau. Cette mission est venue renforcer celle de l'Observatoire des résidus de pesticides consacrée aux milieux (eau, air, alimentation).

L'UPO est l'unité en charge de ces deux grandes missions : Observatoire des résidus de pesticides et Phytopharmacovigilance (PPV). Composée de 12 agents, l'unité en charge de ces missions a pour finalité de collecter les informations produites par les réseaux de surveillance et/ou vigilance existants, générer de nouvelles connaissances et organiser l'interprétation sanitaire de ces informations.

DESCRIPTION DU POSTE

Missions

Sous l'autorité du responsable d'unité, le coordonnateur d'études scientifiques et d'appuis scientifiques est en charge de la phytopharmacovigilance des aliments destinés à la consommation humaine, d'origine végétale et animale.

Activités

- Animer la collaboration avec les directions ministérielles partenaires de la phytopharmacovigilance (Direction générale de l'alimentation, Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes, Direction générale de la santé) pour organiser la collecte des données.
- En lien avec un agent de l'unité en charge de la gestion des données, réaliser leur interprétation sanitaire par l'estimation des expositions et la caractérisation des risques, en intégrant les données de contamination des denrées, de consommation alimentaire et de toxicité.
- Contribuer à la troisième étude de l'alimentation totale (étude nationale pour la surveillance de la contamination des aliments et de l'exposition de la population à des substances d'intérêt en termes de santé publique) sur le volet des résidus de produits pharmaceutiques.
- Proposer, monter, suivre et valoriser des études avec des partenaires, financées par le budget de la phytopharmacovigilance.
- Instruire les signalements d'effets indésirables déclarés auprès de l'Agence.
- Coordonner l'instruction ou contribuer à des réponses à des saisines ou à des appuis scientifiques et techniques, internes ou externes.
- Participer à la veille scientifique.

Conditions particulières

- Le titulaire de ce poste est soumis à une Déclaration publique d'intérêts*.

* Cette démarche s'inscrit dans le cadre des règles de déontologies de l'Anses. Elles garantissent le respect des obligations notamment d'indépendance et de réserve de ses agents.

PROFIL RECHERCHÉ

Diplômes requis : Doctorat, ingénieur ou Master spécialisé en sécurité sanitaire des aliments en lien avec les pratiques phytosanitaires.

Minimum Bac+3

Expériences similaires

- Une expérience dans le domaine de la sécurité sanitaire des aliments en lien avec l'utilisation des pesticides est nécessaire.
- Une connaissance des produits phytopharmaceutiques et de leur cadre réglementaire est un plus.

Compétences

- Compétences dans le domaine de l'évaluation des risques sanitaires relatifs aux résidus de pesticides dans l'alimentation.
- Aptitudes relationnelles et goût pour le travail en équipe.
- Aptitude organisationnelle, rigueur, dynamisme.
- Force de proposition.
- Capacité d'analyse et de synthèse.
- Capacités rédactionnelles avérées et aptitudes à la communication orale.
- Maîtrise de l'outil informatique (bureautique, statistiques, bibliographie).
- Maîtrise de l'anglais scientifique (communication écrite et orale).

POUR POSTULER

Date limite de réponse : 10 juillet 2019

Renseignements sur le poste : Ohri Yamada chef d'unité (ohri.yamada@anses.fr, tel : 01 49 77 21 07)

Adresser les candidatures par courriel (lettre de motivation + cv) en indiquant la référence 2019-081 à : recrutement@anses.fr